



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

40 COM

WHC/16/40.COM/6

Paris, 27 mai 2016

Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Quarantième session

Istanbul, Turquie
10 - 20 juillet 2016

Point 6 de l'ordre du jour provisoire : suivi de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et rapport d'avancement sur les centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial

RÉSUMÉ

Par sa décision **39 COM 6**, le Comité du patrimoine mondial a demandé au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM de soumettre un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et sur les activités des centres de catégorie 2 associés au patrimoine mondial pour examen par le Comité lors de sa 40e session en 2016.

Projet de décision : 40 COM 6, voir partie III.

I. SUIVI DE LA STRATÉGIE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

1. La Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS) a été approuvée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 35e session (Paris, 2011) (décision **35 COM 9B**). La Stratégie a été développée par l'ICCROM et l'UICN en collaboration avec l'ICOMOS, le Centre du patrimoine mondial ainsi que d'autres partenaires œuvrant pour le renforcement des capacités, tels que les centres de catégorie 2 de l'UNESCO de différentes régions du monde. Le travail a été financé par le Fonds du patrimoine mondial et la contribution du Gouvernement suisse qui a, en outre, fourni une expertise professionnelle.
2. Depuis l'adoption de la Stratégie, les Organisations consultatives, le Centre du patrimoine mondial et les partenaires pour le renforcement des capacités ont travaillé à la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités aux niveaux régional et international pour répondre aux besoins des praticiens du patrimoine, des institutions (décideurs et responsables politiques) ainsi qu'aux besoins d'autres réseaux et communautés (appartenant à la société civile dans son ensemble). Le renforcement continu des capacités, pilier de la *Convention*, demeure une priorité pour permettre aux États parties de développer l'expertise nécessaire à la protection et à la gestion de leurs sites et veiller à ce que la Liste du patrimoine mondial demeure représentative, crédible et équilibrée.

A. Mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités

3. Le Programme du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBP) a débuté sous la forme d'un projet pilote de renforcement des capacités cogéré par l'UICN et l'ICCROM, en consultation avec l'ICOMOS et avec le financement du Gouvernement suisse. Ce projet pilote était basé à l'UICN et s'est achevé en décembre 2013. Le programme a été transféré à l'ICCROM en mai 2013. Le Gouvernement suisse a continué à soutenir le renforcement des capacités pendant cette période, et l'ICCROM et l'UICN ont travaillé avec le gouvernement norvégien pour élaborer un programme à moyen terme de six ans pour le renforcement des capacités intitulé « Leadership pour le patrimoine mondial ». Ce nouveau programme s'appuie sur l'un des principaux changements de paradigme identifiés dans la WHCBS, à savoir : « associer le renforcement des capacités pour les patrimoines culturel et naturel ». Ce nouvel effort en faveur du programme de renforcement des capacités portera plus particulièrement sur les liens entre le patrimoine culturel et naturel concernant la gestion des sites, la participation des communautés, la résilience et l'évaluation des impacts, et aidera à promouvoir les réseaux de leadership et les sites d'apprentissage qui serviront d'exemples de bonnes pratiques dans l'ensemble du système du patrimoine mondial. Au moment de la rédaction du présent rapport, le programme est encore en cours d'élaboration, mais de plus amples informations seront disponibles lors de la 40e session du Comité du patrimoine mondial. Entretemps, les activités de renforcement des capacités suivantes ont été menées entre les 39e et 40e sessions du Comité au service de la WHCBS.
4. Concernant la traduction des principaux manuels de référence sur le patrimoine mondial, le Bureau de l'UNESCO à Beijing a préparé les versions chinoises de quatre manuels de référence – « Établir une proposition d'inscription au patrimoine mondial », « Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial », « Gérer le patrimoine mondial naturel » et « Gérer le patrimoine mondial culturel » – avec l'aide de l'Administration chinoise du patrimoine culturel, de l'ICOMOS Chine et du ministère du Logement et du Développement urbain-rural de Chine. Tous ces manuels de référence sont consultables sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/fr/manuelsdereference/>). L'Institut national du patrimoine historique et artistique (IPHAN) et le centre de catégorie 2 du Brésil (Centre Lúcio Costa), par l'intermédiaire du Bureau de l'UNESCO à Brasilia et la Commission nationale portugaise, ont soutenu la traduction en portugais du manuel « Gérer le patrimoine mondial culturel ». Le Conseil du patrimoine national de Pologne a préparé et soutenu la traduction en polonais du manuel « Gérer le patrimoine mondial culturel ». Enfin, l'ICCROM-ATHAR et le centre de catégorie 2 du Bahreïn (ARC-WH) ont soutenu la traduction en arabe des manuels « Établir une proposition d'inscription au patrimoine

mondial » et « Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial ». La traduction de ces manuels dans différentes langues vise à améliorer la capacité des États parties à préparer de nouvelles propositions d'inscription et à protéger et conserver leurs biens du patrimoine mondial.

5. Cours de formation pour les praticiens du patrimoine : en partenariat avec l'UICN et avec le financement des gouvernements norvégien et suisse, l'ICCROM a accueilli un cours sur les approches de conservation centrées sur les personnes. Ce cours de deux semaines a eu lieu à Rome et dans la baie de Naples du 5 au 16 octobre 2015. Il a rassemblé 20 participants de 19 pays qui représentaient aussi bien le domaine de la culture que celui de la nature. Les modules de ce cours incluaient des concepts de base sur l'élaboration d'une approche de conservation centrée sur les personnes ainsi que les avantages et le processus de participation communautaire. Des sites d'étude de cas situés dans la région ont également été visités dans le cadre du cours, et notamment le bien du patrimoine mondial « Zones archéologiques de Pompéi, Herculaneum et Torre Annunziata » et les participants ont présenté leurs propres études de cas pendant le cours. Un deuxième cours devrait avoir lieu fin 2016 et un cours local sur les approches centrées sur les personnes sera organisé en Albanie dans le cadre du processus en amont relatif au lac d'Ohrid.
6. Fort de son expérience concernant l'organisation de cours sur les évaluations d'impact sur le patrimoine, l'ICCROM a intégré un module spécial sur les évaluations d'impact sur le patrimoine dans son cours sur la conservation du patrimoine bâti. Ce module d'une semaine a eu lieu en avril 2016 et s'est servi de la Villa Adriana et de la Villa d'Este, deux biens du patrimoine mondial situés à Tivoli (Italie), comme étude de cas. Ce module spécial a permis à l'ICCROM d'ajuster le programme et un nouveau cours sur les évaluations d'impact sur le patrimoine devrait être organisé en octobre 2016 à Vigan (Philippines) en partenariat avec l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITR-AP). L'organisation d'un autre cours relatif aux évaluations d'impact sur le patrimoine est provisoirement prévue à Zanzibar (Tanzanie) à la fin de l'année en partenariat avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain et avec le financement du gouvernement allemand.
7. Efforts pour continuer à renforcer les réseaux des Organisations consultatives : à la suite du succès des ateliers régionaux organisés de 2010 à 2013, deux autres ateliers ont été organisés. Le premier a été proposé à l'ICCROM pour un groupe de professionnels de l'Amérique latine et des Caraïbes, et le second a été organisé à l'UICN pour un groupe de professionnels du patrimoine des pays nordiques.
8. Le domaine de la gestion des risques de catastrophe, et en particulier les situations de post-conflit, demeure une priorité pour l'ICCROM et ses partenaires œuvrant pour le renforcement des capacités. Un cours international sur l'aide d'urgence au patrimoine culturel en temps de crise sera organisé en juin 2016 à Washington, D.C. (États-Unis) en partenariat avec la Smithsonian Institution pour donner suite à un précédent cours qui a eu lieu en 2015 à Amsterdam (Pays-Bas) avec l'ICCROM, la Smithsonian Institution ainsi que la Commission nationale des Pays-Bas pour l'UNESCO. Le Cours international de formation (ITC) annuel sur la gestion des risques de catastrophes pour le patrimoine culturel a été organisé à Kyoto (Japon) en septembre 2015 en partenariat avec l'université de Ritsumeikan, l'ICCROM, le Centre du patrimoine mondial et l'ICOMOS/ICORP. Le prochain cours aura lieu en septembre 2016.
9. À un niveau plus local, l'ICCROM, l'ICOMOS/ICORP, la Smithsonian Institution et l'ICOM ont été à l'œuvre au Népal suite au tremblement de terre survenu en avril 2015. Une première série d'ateliers dédiés au renforcement des capacités a été organisée sur place en juin 2015 pour améliorer les capacités d'une équipe nationale de professionnels du patrimoine culturel à stabiliser et à sécuriser le patrimoine endommagé et pour poursuivre les activités d'aide d'urgence. Une deuxième série d'ateliers, proposés en février 2016, visait à permettre l'élaboration d'une vision et d'un cadre communs pour la reconstruction des sites du patrimoine culturel endommagés et le relogement des collections culturelles déplacées. Ces derniers ateliers ont été mis en œuvre en

partenariat avec le gouvernement du Népal et son Département d'archéologie, l'ICCROM, l'université de Ritsumeikan (Japon) et l'ICOMOS Népal avec le généreux soutien du ministère norvégien du Climat et de l'Environnement ainsi que du Bureau de l'UNESCO à Katmandou.

10. Dans la région des États arabes, un certain nombre d'activités ont été mises en œuvre au cours de l'année passée par l'ICCROM-le centre ATHAR à Sharjah (Émirats arabes unis), en partenariat avec d'autres organisations, en vue d'aider les États parties dans cette difficile période de conflits. Ces activités incluent :
 - a) un cours sur l'aide d'urgence au patrimoine culturel en Syrie, organisé à Beyrouth, au Liban, du 1er au 10 juin 2015 en partenariat avec l'UNESCO et l'ARC-WH à Bahreïn ;
 - b) un cours sur le renforcement des capacités nationales pour les professionnels consacré à l'aide d'urgence et à la préparation aux risques pour le patrimoine culturel à Djerba (Tunisie) du 12 au 15 juin 2015 en partenariat avec le Bureau de l'UNESCO au Caire ;
 - c) un cours pour les professionnels libyens et yéménites intitulé « Formation des formateurs : conservation préventive et préparation aux risques pour le patrimoine culturel mobilier et immobilier » organisé à Tunis du 29 octobre au 5 novembre 2015 en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO au Caire et l'Institut national du patrimoine de Tunisie ;
 - d) un atelier régional sur la protection du patrimoine culturel en temps de crise qui s'est déroulé dans les locaux de l'ICCROM-ATHAR à Sharjah (Émirats arabes unis) du 15 au 17 décembre 2015 et auquel ont participé des représentants de l'Arabie saoudite, de Bahreïn, de l'Égypte, des Émirats arabes unis, de la Jordanie, du Liban, de la Libye, du Maroc, de la Palestine, du Qatar, du Soudan, de la Tunisie et du Yémen ainsi que l'ALECSO, l'ISESCO, et l'ARC-WH ;
 - e) une réunion destinée aux professionnels yéménites sur la formation des formateurs a été organisée à Amman (Jordanie) du 21 au 23 décembre 2015 en partenariat avec le Bureau de l'UNESCO à Doha.

(De plus amples informations sur certaines de ces activités sont disponibles ci-dessous dans la section consacrée aux stratégies de formation dans la région des États arabes.)

11. L'ICCROM continue également de mettre à jour sa base de données sur les formations. Cette base de données contient des informations sur les opportunités régulières de formation en matière de conservation du patrimoine mondial et du patrimoine culturel en général. Le site Internet de l'ICCROM comporte par ailleurs une section « Annonces » qui présente des informations sur les réunions, séminaires, ateliers et autres événements et activités en lien avec la conservation du patrimoine. Les réseaux sociaux de l'ICCROM (Facebook et Twitter) contiennent également des informations importantes sur les questions de conservation ainsi que les opportunités de formation et d'emploi dans le domaine de la conservation. En outre, l'ICCROM a lancé, en partenariat avec l'Association internationale d'archéologie classique (AIAC), *FASTI Online*, une nouvelle base de données internationale dédiée aux projets de conservation archéologiques et une revue connexe révisée par des pairs et accessible à tous intitulée *Fasti Online Documents & Recherches, Conservation archéologique (FOLD&R AC)*.
12. Le financement du gouvernement suisse a joué un rôle important dans l'élaboration de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et des activités pilotes du programme qui lui est rattaché. L'intérêt porté par le ministère du Climat et de l'Environnement du gouvernement norvégien à un programme de six ans sur le leadership du patrimoine mondial doit être considéré comme un progrès important pour garantir une base solide pour le renforcement des capacités dans le cadre de la *Convention du patrimoine mondial*. Néanmoins, les objectifs ambitieux fixés pour ce programme exigeront la participation de partenaires supplémentaires venant parmi les États parties et d'autres organisations afin d'obtenir les ressources nécessaires au rassemblement des praticiens, des institutions, des communautés et des réseaux des

domaines de la culture et de la nature, et pour veiller à ce que tous les biens du patrimoine mondial aient un cadre commun de bonne pratique pour leur gestion et leur protection.

B. Stratégies régionales de renforcement des capacités

13. Dans le cadre de la WHCBS, le Centre du patrimoine mondial, les Organisations consultatives, les centres de catégorie 2 et les États parties intéressés ont également travaillé au développement et à la mise en œuvre de stratégies régionales de renforcement des capacités :
 - a) Dans la région Asie-Pacifique, cinq ateliers, auxquels ont participé quelque 145 personnes, ont été organisés par le Centre du patrimoine mondial, en collaboration avec les centres de catégorie 2 de l'UNESCO et diverses autorités nationales. L'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITR-AP, Chine), en consultation avec d'autres prestataires d'activités de renforcement des capacités et des États parties de la région, poursuit la mise en œuvre de la Stratégie de renforcement des capacités et des programmes associés pour l'Asie et le Pacifique (CBSAP-AP), adoptée par le Comité en juin 2014 (décision **38 COM 6**). Dans le cadre de cette stratégie de renforcement des capacités, le WHITR-AP a montré la voie en mettant en œuvre plusieurs activités thématiques de formation. En décembre 2015, un programme de formation de quatre jours sur la Recommandation de l'UNESCO concernant le paysage urbain historique (PUH) a été organisé à l'université de Tongji, à Shanghai (Chine). Ce programme proposait de réfléchir aux questions du « quoi », du « pourquoi » et du « comment » concernant l'approche du PUH, ainsi qu'aux dernières évolutions de sa mise en œuvre sur le terrain et à la façon de renforcer et de développer le réseau des spécialistes du PUH dans la région Asie-Pacifique. Par ailleurs, en août 2015, le Centre de gestion et de formation sur le patrimoine mondial naturel pour la région Asie-Pacifique (WNHMT) – établi au sein du Wildlife Institute of India (WII) à Dehradun (Inde) – a organisé un atelier international sur la réduction des risques de catastrophe pour les biens du patrimoine mondial naturel situés dans la région Asie-Pacifique. En février 2016, le WNHMT a également organisé un atelier international de formation sur le renforcement des capacités pour une gestion efficace des sites côtiers et marins du patrimoine mondial situés dans la région Asie-Pacifique. D'autres ateliers de formation et de renforcement des capacités ont été organisés au Kazakhstan, au Bangladesh, aux îles Fidji et au Vanuatu pour renforcer les capacités des États parties concernant la préparation des dossiers de proposition d'inscription et la gestion durable des biens du patrimoine mondial (des informations plus détaillées sur ces activités sont fournies dans le document WHC/16/40.COM/5A).
 - b) Dans la région Amérique latine et Caraïbes, le Centre Lucio Costa pour le renforcement des capacités en matière de gestion du patrimoine (C2C-LCC) a mené à bien un certain nombre d'activités en faveur de la promotion, de la formation et de la recherche sur le patrimoine culturel (par ex. : deuxième appel public pour la sélection d'articles, traduction et publication des manuels de référence). Il convient en outre de noter que le centre Lucio Costa organise actuellement, dans le cadre de la Stratégie de renforcement des capacités décrite dans le Plan d'action pour le patrimoine mondial en Amérique du Sud 2015-2020 et en étroite coopération avec le Centre du patrimoine mondial, un atelier international sur les notions fondamentales de la *Convention de 1972*. Cet atelier, qui devrait avoir lieu à Rio de Janeiro, au Brésil, au cours du second semestre de l'année 2016, sera le premier d'une série de réunions visant à contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie sous-régionale pour l'Amérique du Sud axée sur les besoins identifiés suite à l'exercice de soumission des Rapports périodiques pour la région Amérique latine et Caraïbes. Par ailleurs, la structure de gestion de l'Institut régional du patrimoine mondial de Zacatecas (Mexique) est toujours en phase de consolidation et un programme d'activité sera défini pour la mise en œuvre du Plan d'action régional pour le patrimoine mondial en Amérique latine et dans les Caraïbes (PARALC 2014-2024) et du prochain Plan d'action sous-régional pour le Mexique et l'Amérique centrale.

- c) Le Plan d'action d'Helsinki pour l'Europe, adopté par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 39e session, présente un certain nombre de domaines nécessitant un renforcement des capacités. Les États parties européens ont indiqué des domaines prioritaires pouvant être traités par des initiatives sous-régionales, nationales ou locales à l'occasion du troisième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques en coopération, le cas échéant, avec les Organisations consultatives et le Centre du patrimoine mondial. Une stratégie sous-régionale pour le renforcement des capacités en Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est est actuellement expérimentée dans le cadre d'un accord de projet entre le Centre du patrimoine mondial et les autorités géorgiennes. L'objectif est d'améliorer les capacités institutionnelles et techniques des autorités locales et nationales et de permettre une collaboration interinstitutionnelle en aidant notamment les ministères et les municipalités à identifier des sites exceptionnels et des mesures de protection pour ceux déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de la Géorgie. Ce projet permettra une planification à long terme et le renforcement des mécanismes de gestion et des capacités requises pour assurer l'intégration et la mise en œuvre durable de la protection du patrimoine et des besoins de développement dans le futur. Ce projet est considéré comme un modèle pour les futures activités de renforcement des capacités de la région. De même, la seconde phase du projet en amont « Patrimoine naturel et culturel de la région d'Ohrid » (Albanie/ex-République yougoslave de Macédoine) couvre un ambitieux programme de renforcement des capacités qui a été établi dans le cadre de la WHCBS et qui vise à renforcer les capacités en vue de la gestion intégrée des sites dans un contexte transfrontalier aux niveaux local et national.
- d) En étroite coopération avec le Centre du patrimoine mondial, le Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) a célébré son 10e anniversaire ainsi que la Journée du patrimoine mondial africain le 5 mai par l'organisation d'une série de manifestations destinées à renforcer la mise en œuvre du programme régional de renforcement des capacités. Ces deux événements ont permis de recueillir des soutiens pour la protection des biens du patrimoine mondial contre les nouvelles menaces et de souligner le rôle du patrimoine dans le développement durable. Les activités mises en œuvre cette année incluent des ateliers sur les systèmes de gestion traditionnels, l'entrepreneuriat et la gestion des risques – ce dernier étant destiné aux praticiens du patrimoine – ainsi que d'autres activités dans le cadre du volet « Africa Nature » du programme.
- e) Dans le cadre de la Stratégie de l'UNESCO pour la protection de la culture en cas de conflit armé, plusieurs activités de renforcement des capacités ont été mises en œuvre par les Bureaux hors siège de l'UNESCO dans la région arabe, en coordination avec le Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS et l'ICCROM, afin de former des professionnels du patrimoine pour atténuer les risques et permettre une réponse d'urgence en vue de la conservation du patrimoine culturel en Syrie, en Iraq, en Libye et au Yémen. À ce jour, un certain nombre de cours de formation ont été proposés, et notamment un atelier sur la conservation préventive et la préparation aux risques pour les collections culturelles et le patrimoine bâti en Libye (octobre 2015) auquel ont participé 27 professionnels du Département des antiquités de Libye, de l'Autorité des villes historiques, de municipalités et d'associations culturelles œuvrant dans le domaine du patrimoine, ainsi que deux professionnels du patrimoine yéménites.
- f) Dans la région arabe, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial (ARC-WH) continue de mener à bien un certain nombre d'activités de renforcement des capacités dans le cadre du Programme régional pour les États arabes. Ces activités incluent un soutien et des conseils techniques pour aider les États parties à préparer des dossiers de proposition d'inscription, mais aussi une assistance technique pour la gestion et la conservation de plusieurs biens du patrimoine mondial et de sites proposés pour inscription. Dans le cadre du projet de sauvegarde d'urgence du patrimoine culturel syrien, financé par l'Union européenne, l'ARC-WH poursuit sa collaboration avec le Centre régional de conservation ICCROM-ATHAR en vue d'une nouvelle séance du cours de formation réussi sur l'aide d'urgence au patrimoine culturel bâti, auquel ont assisté 23 professionnels syriens (du 1er au 10 juin 2015) et qui est soutenu par le Centre du

patrimoine mondial et le Bureau de l'UNESCO à Beyrouth. L'ARC-WH a également mené plusieurs actions de sensibilisation et de communication, parmi lesquelles une exposition sur les marais irakiens et la publication d'un rapport d'étape sur le programme Tabea'a II, qui contient des recommandations pour une durabilité à long terme de la région arabe grâce à une conservation et à une gestion efficaces des sites naturels. Enfin, l'ARC-WH a fourni un soutien financier au Centre du patrimoine mondial pour ses actions relatives au patrimoine naturel et aux pays touchés par un conflit.

C. Autres activités de renforcement des capacités

14. Seize activités ont été réalisées dans plusieurs pays d'Afrique centrale en vue d'améliorer la représentation des sites du patrimoine mondial naturel dans la région. Des activités similaires ont également été organisées en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Grâce à la contribution de la Fondation Franz Weber (Suisse), 60 femmes de 6 villages de la Réserve de faune du Dja au Cameroun ont reçu une formation pour renforcer leurs capacités de domestication des produits forestiers pour améliorer les sources de revenus. Un atelier sur la gestion des risques destiné aux praticiens du patrimoine et organisé en coopération avec le FPMA (février 2016) a permis de former 18 praticiens du patrimoine et membres de communautés à des stratégies relatives à la préparation aux risques et au renforcement de la résilience dans des sites du patrimoine mondial africains.
15. D'importants progrès ont été accomplis au regard d'un projet de renforcement des compétences pour les gestionnaires de sites du patrimoine mondial et d'autres acteurs du tourisme dans quatre sites du programme Africa Nature. Une série de trois ateliers a été organisée sur les sites des Chutes Victoria/Mosi-oa-Tunya (Zambie et Zimbabwe), du Parc Maloti-Drakensberg (Afrique du Sud et Lesotho) et du Parc national du lac Malawi (Malawi) à l'aide d'outils spécifiquement conçus pour l'élaboration de stratégies relatives au tourisme durable sur les sites du patrimoine mondial. Bien qu'il soit difficile d'obtenir une forte adhésion des différentes parties prenantes, le projet, qui est financé par le gouvernement de la Flandre (Belgique), s'est traduit par l'élaboration de stratégies de tourisme durable pour les sites précédemment mentionnés. Le Fonds pour le patrimoine mondial africain a été partenaire de la mise en œuvre de ce projet avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Harare. Le Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable a fourni un soutien technique en faveur d'un projet de renforcement des capacités en Asie du Sud-Est, financé par le Fonds-en-dépôt malaisien et mis en œuvre par le Bureau de l'UNESCO à Jakarta. Ce projet est axé sur trois sites de la région : Melaka et George Town, villes historiques du détroit de Malacca (Malaisie), le Paysage culturel de la province de Bali : le système des *subak* en tant que manifestation de la philosophie du *Tri Hita Karana* (Indonésie) et les Rizières en terrasses des cordillères des Philippines (Philippines). Grâce à une série d'ateliers dédiés au renforcement des capacités et aux outils de l'UNESCO, des gestionnaires de sites élaborent actuellement des stratégies de tourisme durable pour les sites mentionnés ci-dessus. Dès lors que ce programme aura été mis en œuvre avec succès, ces trois sites pilotes serviront d'études de cas et de modèles de bonne pratique pour d'autres sites d'Asie du Sud-Est. En étroite collaboration avec l'OMT et la Fédération mondiale des associations de guides touristiques, une formation intitulée « Améliorer l'interprétation de la Route de la soie et former des guides de qualité » a été organisée à Khiva, en République d'Ouzbékistan (août 2015). À l'issue de cette formation, 26 guides touristiques venus de 5 pays (la Chine, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan) ont été certifiés et sont donc devenus formateurs de guides du patrimoine dans leur pays. Dans l'ensemble, ce projet a amélioré la capacité des professionnels à guider les visiteurs dans les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO associés aux corridors du patrimoine de la Route de la soie, ce qui permettra aux visiteurs de vivre la meilleure expérience possible grâce à une interprétation plus rigoureuse des sites, de sensibiliser aux questions de conservation et d'encourager la durabilité à long terme de ces sites. Cette activité a été mise en œuvre avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Tachkent.

16. Le réseau thématique développé depuis 2010 dans le cadre du Programme marin du patrimoine mondial est un autre exemple d'activité de renforcement des capacités qui facilite le partage des meilleures pratiques de gestion du patrimoine entre les gestionnaires de sites. Ce programme inclut actuellement 47 sites marins répartis dans 36 pays. Il permet un échange continu d'informations à travers une plate-forme en ligne, des lettres d'information, des réunions régionales et des conférences mondiales destinées aux gestionnaires de sites (la troisième devrait avoir lieu en août 2016). En 2015, le réseau a facilité l'échange de bonnes pratiques concernant la gestion de la conformité, un échange d'experts de la Grande Barrière et du Parc national des Galápagos en vue de l'élaboration d'un système de surveillance intelligent pour les Îles Galápagos, la préparation d'un plus grand nombre d'accords de jumelage et la rédaction d'un guide des meilleures pratiques pour le patrimoine mondial marin (en anglais, en espagnol et en français – <http://whc.unesco.org/en/news/1300/>) qui permet aux gestionnaires de sites de se servir des meilleures pratiques pour rendre la gestion de leurs sites plus efficace.
17. Un projet de « Renforcement des capacités pour soutenir la conservation des sites du patrimoine mondial et favoriser le développement durable des communautés locales dans les petits États insulaires en développement (PEID) » a été mis en œuvre par l'intermédiaire du Fonds-en dépôt japonais dans le cadre du Programme du patrimoine mondial pour les petits États insulaires en développement (PEID). Dans le cas des PEID caribéens, une formation axée sur les résultats a été organisée pour renforcer les capacités des professionnels à préparer des dossiers de propositions d'inscription et à accroître le nombre et la qualité des propositions d'inscription de sites du patrimoine culturel et naturel, en accordant une attention particulière aux Lieux de mémoire de la route de l'esclave dans les Caraïbes, comme suggéré par le Comité du patrimoine mondial en 2009. Deux ateliers nationaux pour les PEID de l'océan Atlantique et un atelier sous-régional pour les PEID de l'océan Indien ont été organisés pour identifier leurs besoins et y répondre à travers des sessions de formation. Dans le cas des PEID du Pacifique, des ateliers nationaux de renforcement des capacités ont été organisés en vue, principalement, de favoriser l'établissement de listes indicatives en Polynésie ainsi que la sauvegarde de Nan Madol dans les États fédérés de Micronésie à travers un soutien à leur premier dossier de proposition d'inscription. Au total, 11 ateliers de renforcement des capacités (3 au niveau régional et 8 au niveau national) ont été organisés entre 2011 et 2015 dans toutes les régions des PEID. Leur objectif était de renforcer les capacités des PEID en matière de conservation et de gestion du patrimoine, de les aider à faire face aux difficultés et de permettre la préservation du patrimoine en vue du développement durable des PEID. Plus de 500 personnes ont participé à ces ateliers et 30 pays PEID ont bénéficié du projet, ce qui correspond à 77 % de tous les PEID membres de l'UNESCO.
18. Concernant la conservation physique du patrimoine bâti, et notamment des biens du patrimoine mondial, l'ICCROM continue son Cours international sur la conservation de la pierre. Le dernier, organisé en partenariat avec le Getty Conservation Institute, a eu lieu d'avril à juin 2015. Un cours sur la conservation de la pierre pour la région de l'Amérique latine a été proposé en octobre 2015 au Mexique dans le cadre du programme LATAM de l'ICCROM. Ce cours a été préparé en partenariat avec la Coordinación Nacional de Conservación del Patrimonio Cultural (CNCPC-INAH, Mexique). Concernant la conservation du bois, un cours international sur la technologie de la conservation du bois, préparé en partenariat avec le Bureau norvégien du patrimoine culturel, a eu lieu en Norvège du 19 mai au 30 juin 2016. Un cours sur la conservation des structures en bois pour la région Asie-Pacifique a par ailleurs été organisé en septembre 2015 en partenariat avec le bureau de l'ACCU à Nara. Des discussions sont également menées en vue de la tenue en 2017 d'un cours international sur la conservation du bois sur le site du patrimoine mondial de Kizhi Pogost (Fédération de Russie) en 2017.
19. Au cours des dernières années, l'ICCROM, en partenariat avec l'Administration du patrimoine culturel de Corée, a également organisé une série de forums pour mieux valoriser les questions de la conservation du patrimoine, et notamment du patrimoine mondial, dans un contexte asiatique.

Un forum sur l'adaptabilité et l'applicabilité des systèmes de connaissances traditionnelles à la conservation et à la gestion du patrimoine a ainsi eu lieu en décembre 2015 à Bangkok, en Thaïlande. Parmi les précédents forums organisés, un était intitulé « *Le patrimoine bouddhiste asiatique : conserver le sacré* » et un autre portait sur « *L'authenticité dans le contexte asiatique* ».

II. RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LES CENTRES DE CATÉGORIE 2 DU PATRIMOINE MONDIAL

20. La partie II de ce document présente les activités et les dernières informations et évolutions relatives aux instituts et centres de catégorie 2 du patrimoine mondial, qui comptent parmi les principaux acteurs de la mise en œuvre de la WHCBS.

A. Activités des centres de catégorie 2

21. Comme chaque année, il est demandé à chacun des centres de catégorie 2 de préparer un rapport d'avancement détaillant leurs activités depuis la 39e session du Comité du patrimoine mondial (Bonn, 2015). Étant donné le volume d'informations, ces rapports sont consultables sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org/fr/centresdecategorie2/>). Parmi toutes les informations pertinentes concernant les activités des centres, les rapports incluent un tableau indiquant les programmes et les activités menés ou prévus dans le cadre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités. Des exemples d'activités sont rapportés dans la partie I B. ci-dessus.

B. Établissement et examen des centres de catégorie 2

22. Conformément à la stratégie globale intégrée concernant les instituts et centres de catégorie 2 adoptée lors de la 37e Conférence générale de l'UNESCO, une évaluation du Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) a été réalisée au cours du printemps 2015. Les résultats de cette évaluation ont ensuite été communiqués lors de la 197e session du Conseil exécutif de l'UNESCO. Dans l'ensemble, cette évaluation a démontré que les activités du Fonds pour le patrimoine mondial africain étaient en conformité avec l'accord entre l'UNESCO et le gouvernement de l'Afrique du Sud et que le Fonds avait largement contribué à l'atteinte des objectifs stratégiques pertinents de l'UNESCO. L'évaluation a révélé que la structure de gouvernance et de gestion du FPMA était satisfaisante et que ce dernier possédait un fort potentiel pour les années à venir. Le FPMA devrait continuer à croître et à renforcer ses capacités en tant que partenaire efficace pour la protection et la conservation des sites patrimoniaux de l'Afrique. L'évaluation a également fourni plusieurs recommandations pour permettre des améliorations. Le Conseil exécutif a décidé, lors de sa 197e session, d'approuver le renouvellement de l'accord pour une période de six ans. La finalisation de l'accord est en cours en vue de sa signature.

23. Deux nouveaux accords ont été signés en 2015 pour officialiser la création des centres de catégorie 2 suivants : le Centre international de formation et de recherche sur l'économie de la culture et l'étude du patrimoine mondial (ITRECH) à Turin, en Italie, et le Centre de gestion et de formation sur le patrimoine mondial naturel pour la région Asie-Pacifique à Dehradun, en Inde. L'établissement de ces centres a été approuvé lors de la 36e session de la Conférence générale pour le premier et de sa 37e session pour le second.

24. Suite à la décision du Conseil exécutif en 2014 de ne pas renouveler le statut de la Fondation nordique du patrimoine mondial (NWHF) en tant que centre de catégorie 2, la Norvège a envisagé la création d'un nouveau centre de catégorie 2, en consultation avec les autres pays nordiques, le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives (l'ICCRÖM et l'UICN) responsables de la stratégie pour le renforcement des capacités. Le ministère du Climat et de l'Environnement a cependant fini par informer le Centre du patrimoine mondial, au moyen d'une lettre du 18 décembre 2015, que la poursuite de sa coopération avec les Organisations

consultatives par l'intermédiaire d'un accord de programme sur la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités serait plus efficace que l'établissement d'un nouveau centre de catégorie 2. Des informations relatives au programme sur le leadership du patrimoine mondial sont présentées dans la partie I.A.3 de ce document.

25. Il existe à l'heure actuelle quatre initiatives prévoyant la création de nouveaux centres de catégorie 2 du patrimoine mondial :
- un Centre interrégional pour l'établissement de liens culturels au sein du patrimoine mondial (Inde) ;
 - un Centre sur l'évolution, l'adaptation et la dispersion humaine en Asie du Sud-Est (Indonésie) ;
 - un Centre pour la sauvegarde du patrimoine urbain du monde arabe (Maroc) ; et
 - un Institut russe de R&D sur le patrimoine culturel et environnement nommé d'après Dmitry Likhachev (Fédération de Russie).

L'UNESCO a reçu des demandes d'action de la part des États parties concernés. La Directrice générale a décidé de lancer des études de faisabilité pour les propositions de l'Inde, du Maroc et de l'Indonésie ; les résultats de ces études devraient être présentés lors de la 39^e session de la Conférence générale (novembre 2017) afin qu'elle prenne une décision à cet égard. La proposition de la Fédération de Russie fait, quant à elle, l'objet d'une révision pour mieux correspondre aux priorités de l'UNESCO ; elle sera soumise à nouveau ultérieurement dans l'année.

26. Le nombre de centres de catégorie 2 officiellement reliés au patrimoine mondial demeure jusqu'à présent inchangé depuis l'année dernière : huit centres pleinement affiliés au Secteur de la culture, auxquels il convient d'ajouter le Centre international des technologies spatiales pour le patrimoine naturel et culturel (HIST), basé en Chine, qui est concerné par la protection du patrimoine et prend part aux rencontres de coordination, mais est administrativement affilié au secteur des Sciences de l'UNESCO.

C. Coordination

27. L'Unité des services communs des conventions a organisé le 14 décembre 2015, au siège de l'UNESCO, la première Réunion de coordination des instituts et centres de catégorie 2 et des réseaux UNITWIN/chaires UNESCO liés à la culture. Cette réunion a rassemblé plus de 60 représentants de centres de catégorie 2 et de réseaux UNITWIN/chaires UNESCO venus de 31 pays de différentes régions. La première partie de la session a été consacrée à la présentation de la stratégie 2014-2021 de l'UNESCO, du rôle de la culture dans les objectifs de développement durable pour 2030 ainsi que des priorités émergentes telles que la protection du patrimoine mondial en cas de conflits ou de catastrophes. L'évaluation et les processus de renouvellement des centres de catégorie 2 et des réseaux UNITWIN/chaires UNESCO ont également été présentés. La deuxième partie a pris la forme de deux débats d'experts portant sur les thèmes suivants : « Créer des liens et des réseaux pour accroître l'efficacité de la collaboration » et « Tirer parti du rôle des instituts et centres de catégorie 2 et des réseaux UNITWIN/chaires UNESCO dans le programme culturel de l'UNESCO ». La réunion a offert une excellente occasion aux participants et à l'UNESCO de relier et de partager leurs expériences et connaissances. Les réactions des participants, qui ont souligné la nécessité d'améliorer la coordination et la mise en réseaux, ont été positives. L'université de Valence, en collaboration avec l'Institut pour la culture africaine et la compréhension internationale (IACIU), s'est engagée à héberger une plate-forme en vue de la diffusion d'une lettre d'information en ligne pour renforcer les liens et accroître le nombre de programmes et de projets communs entre les centres de catégorie 2 et les chaires.
28. La réunion annuelle de coordination des centres de catégorie 2 du patrimoine mondial n'a, quant à elle, pas eu lieu en 2015, car aucun centre de catégorie 2 ne s'est proposé pour l'accueillir. Le

Centre de gestion et de formation sur le patrimoine mondial naturel pour la région Asie-Pacifique, établi au sein du Wildlife Institute of India à Dehradun, en Inde, a proposé d'accueillir la prochaine réunion de coordination à la fin du mois d'octobre 2016.

D. Application de la nouvelle stratégie globale intégrée concernant les centres de catégorie 2

29. Tous les centres de catégorie 2 du patrimoine mondial font progressivement l'objet d'évaluations visant à les rendre conformes à la nouvelle stratégie. À ce jour, 2 centres – l'Institut de formation et de recherche sur le patrimoine mondial pour la région Asie-Pacifique (WHITR-AP) en Chine et le Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) en Afrique du Sud – ont été soumis à une évaluation. Le renouvellement de leur statut en tant que centres de catégorie 2 de l'UNESCO a été approuvé par le Conseil exécutif de l'UNESCO. L'évaluation de deux autres centres – le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial à Bahreïn et le Centre régional de formation à la gestion du patrimoine Lucio Costa au Brésil – est programmée pour 2016-2017. Jusqu'à présent, le seul centre avec lequel aucun accord n'a été signé est le Centre international pour l'art rupestre et la *Convention du patrimoine mondial* en Espagne. Des négociations sont néanmoins en cours avec les autorités espagnoles.

III. PROJET DE DECISION

Projet de décision 40 COM 6

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Ayant examiné le document WHC/16/40.COM/6,*
2. *Rappelant les décisions **36 COM 6**, **36 COM 9B**, **37 COM 5E**, **37 COM 6**, **38 COM 6** et **39 COM 6** adoptées respectivement à ses 36e (Saint-Pétersbourg, 2012), 37e (Phnom Penh, 2013), 38e (Doha, 2014) et 39e (Bonn, 2015) sessions ;*
3. *Se félicite des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la *Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités (WHCBS)*, du *Programme du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et des activités de renforcement des capacités menées en 2015 et au début de l'année 2016* ;*
4. *Note avec satisfaction le soutien renouvelé du gouvernement suisse pour la mise en œuvre du *Programme du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités* ;*
5. *Accueille favorablement l'initiative prise par le gouvernement de la Norvège, en collaboration avec l'ICCRUM et l'UICN, d'élaborer un programme à moyen terme de six ans pour le renforcement des capacités intitulé « *Leadership du patrimoine mondial* » ;*
6. *Invite les autres États parties et organisations à fournir un financement et un soutien supplémentaires en vue de la mise en œuvre du *Programme du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et des activités qui lui sont associées aux niveaux international et régional* ;*
7. *Prend note du développement des stratégies et initiatives régionales de renforcement des capacités, et invite les États parties ainsi que l'ensemble des partenaires et des parties prenantes concernés à donner suite à la mise en œuvre des stratégies développées dans chaque région ;*

8. *Accueille également favorablement les progrès réalisés par tous les centres de catégorie 2 du patrimoine mondial dans la mise en œuvre de leurs activités et appelle les parties prenantes concernées à soutenir ces activités ;*
9. *Demande au Centre du patrimoine mondial et à l'ICCROM de soumettre un rapport d'avancement sur la mise en œuvre de la Stratégie du patrimoine mondial pour le renforcement des capacités et sur les activités des centres de catégorie 2 du patrimoine mondial pour examen par le Comité lors de sa 41e session en 2017.*